

VENTISERI

# Le sous-préfet juge la commune « ambitieuse et réaliste »

**C**laude Valadier, sous-préfet de Corte, était récemment l'invité de la commune de Ventiseri. Pour l'accueillir dans l'enceinte de la *casa cumuna* de Travu, le maire François Tiberi s'était entouré d'une partie de son conseil municipal et de la responsable des services de la municipalité. « Je suis ici afin de privilégier les relations et d'aider les communes comme Ventiseri dans le suivi de leurs projets et être ainsi informé des problématiques. Ma première mission de sous-préfet a été de constituer une équipe d'intervention afin de pouvoir rapprocher l'administration régionale des élus. Ces rencontres sont pour moi absolument essentielles », a souligné le sous-préfet.

De son côté, François Tiberi a décliné une présentation de la commune, évoquant notamment son patrimoine. « Sur une surface de 4 685 hectares, nous comptons 1 334 maisons pour une population avoisinant les 2 800 habitants. Notre PLU comprend une zone agricole importante et de nombreux terrains sont inexploitable car en zone inondable. Cela crée évidemment des difficultés d'urbanisation. Nous possédons plus de 300 hectares près de l'agglomération de Travu. L'implantation de la BA 126 et l'étang de Palu avec la zone « Natura 2000 » gèrent le littoral de la commune. Son développement ne peut donc se faire qu'en densifiant les agglomérations existantes et en utilisant la maîtrise foncière communale ».

Parmi les projets, François Tiberi a mis en exergue la nouvelle zone artisanale, la réalisation de lotissements communaux, les travaux d'assainissement et de distribution de l'eau et l'étude d'une centrale photovoltaïque communale. Le maire n'a pas occulté la préservation du patrimoine bâti, notamment les ruines de l'ancienne usine de Tanin, ou encore celles de la maison dite « A Caserna » à Ventiseri-village.



Entouré d'une partie des conseillers municipaux et de la responsable des services de la mairie, François Tiberi a pu faire valoir ses projets et son sentiment sur divers dossiers comme l'intercommunalité. (Photos J.D.)

## La lutte contre la spéculation immobilière

Dans ses commentaires, François Tiberi a souligné la spéculation immobilière, notamment à Travu, où le prix des terrains a été multiplié par deux ou trois en une dizaine d'années. « Grâce à notre politique communale, nous pouvons heureusement valoriser des terrains pour créer des lotissements dont les prix sont nettement inférieurs au marché local. En contrepartie, nous imposons des règles aux acheteurs qui permettent de lutter contre la spéculation immobilière ».

Tous ces projets sont financés par des fonds propres à la commune. Une commune qui rachète également des propriétés de l'État, comme récemment le LC10, cet ancien bâtiment extérieur à la base aérienne où logeait du personnel célibataire. « Une acquisition qui va permettre de réaliser des appartements sociaux et des activités médicales, précise François Tiberi. Nous avons rédigé un protocole d'accord pour acquérir, de façon

échelonnée, l'ancienne gendarmerie, l'immeuble vide de la DDE en plein cœur du village et des terrains gelés depuis 50 ans représentant plus de 3 hectares ».

Le maire et ses conseillers municipaux ont ensuite abordé le problème récurrent des incivilités, notamment des dégradations au niveau des écoles, mais aussi des terrains de jeux et ce malgré la présence, depuis l'été, d'un agent municipal.

Des incivilités qui touchent également l'environnement avec des pollutions visuelles et des décharges sauvages. La commune est pourtant dotée d'une recyclerie.

À l'issue de cette réunion et avant un déjeuner à l'Hôtel des Nacres, le sous-préfet devait conclure en ces termes « Vous avez une commune qui se porte bien et qui est bien gérée. Vos projets sont ambitieux et réalistes. J'ai été très heureux de venir à votre rencontre. Vous êtes des porteurs de projets et nous serons à vos côtés pour les faire avancer ».

JEAN DEALMA



Redonner son âme au château de Coasina, patrimoine historique d'importance et lui donner un attrait culturel porteur pour la commune, pourquoi pas un jour l'envisager ?

## L'intercommunalité ce sujet qui fâche

Sur le sujet épineux de l'intercommunalité, François Tiberi a exprimé une fois encore son désaccord, notamment sur le territoire de rattachement. « Cela s'est fait sans concertation. On ne tient pas compte des problèmes de compétences, de transferts financiers, des liens de la commune avec celles de Solaro et de Solenzara. Il y a une erreur manifeste de l'État ! Nous sommes pour l'intercommunalité mais pas de la façon dont on veut nous l'imposer ! ». Pour le sous-préfet, « l'intercommunalité est une chance. Elle est porteuse d'espoir et peut apporter une plus-value à votre commune. Cela serait une erreur de créer des petites intercommunalités car on accentuerait la pauvreté des communes. Parfois cela se joue sur des problèmes de personnes ou financiers mais il faut construire l'avenir, et l'absence de concertation et de dialogue ne peut que bloquer les évolutions ».